



JUIN 2022

# Le Caneoir

INFO S

N°4 | 2022

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## CONSEIL GÉNÉRAL

### Art. 5 LEDP:

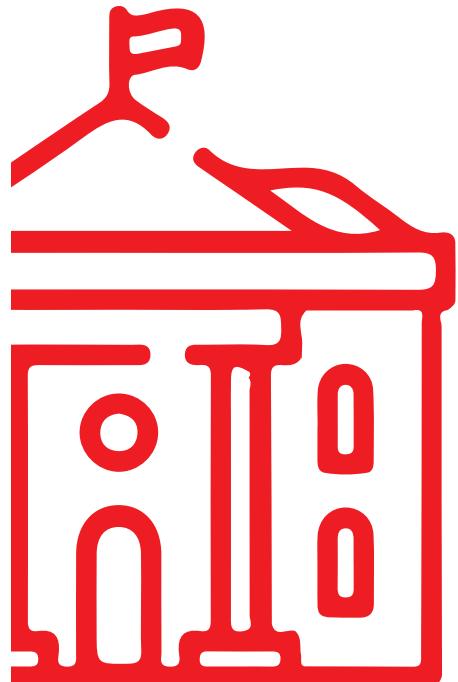
«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

### Art. I du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»



## ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Information des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 10 mars 2022.
7. Assermentations.
8. Préavis no 6/2022 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2021.
- I. Présentation des comptes 2021 de l'Entente intercommunale des eaux EIEVMV en application à l'art. 22<sup>e</sup> du règlement sur la comptabilité des communes (RCC) – Rapport de la commission.
2. Présentation des comptes communaux 2021 – Rapport de gestion 2021 – rapport de la commission.
9. Nomination du bureau (président, vice-président, deux scrutateurs et deux scrutateurs suppléants).
10. Election d'un membre suppléant à la commission de gestion et des finances.
11. Rapport de la Présidente sur l'état des archives du Conseil.
12. Postulats/motions.
13. Divers.



JEUDI 30 JUIN 2022  
À 20H00  
SALLE DU CONSEIL



# Fête de l'été

mercredi  
29 juin

VSC Events

Internet: [vsc-events.ch](http://vsc-events.ch)  
Mail: [vsc-events@outlook.com](mailto:vsc-events@outlook.com)

Dès 16h00

Jeux, château gonflable, parKour

Dès 18h30

Hot-dogs, et planchettes apéro sur inscription

Afin de pouvoir organiser au mieux la fête, nous vous demandons de vous inscrire auprès de :

Romina Wendelstigh  
En Saugeon 3

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Mail: \_\_\_\_\_

- J'inscris \_\_\_\_\_ personnes pour le repas (à payer sur place)  
 J'inscris \_\_\_\_\_ enfants à 5.- par enfant (à payer avant)

Prénoms des enfants:

\_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_



## L'Abo Week-end!

1 mois, 4 week-ends en transports publics dans le canton de Vaud

Dès  
**19.- CHF\***

Toutes les infos sur  
**vaudloisirs.ch**



canton de  
Vaud



[cap-ouest-lausannois.ch](http://cap-ouest-lausannois.ch)



Avec le soutien du FERL, de Lausanne Région et du Canton de Vaud  
Cap sur l'Ouest s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la mobilité



# CHAUFFEURS BÉNÉVOLES MÈBRE-SORGE

Sur les bases du Groupement des «Chauffeurs Bénévoles Chavannes-près-Renens, Ecublens, St-Sulpice», fondé en mars 2013 par Mmes Marie-Louise Bürki et Manon Fawer, en décembre 2013 une association de bénévoles à Bussigny a été créée.

Sous le nom de «Bénévoles Mèbre – Sorge» cette association œuvre dans le sens du maintien à domicile des personnes dites à mobilité réduite. Elle propose des activités aux personnes âgées, malades ou accidentées. Ces prestations sont actuellement destinées aux habitants de l'Ouest-Lausannois.

Membre de Bénévolat-Vaud depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'association, à but non lucratif, est composée de sections couvrant les différentes communes de notre district:

- Section Chavannes-près-Renens, Ecublens, St-Sulpice
- Section Renens, Crissier
- Section Bussigny, Villars-Ste-Croix

Dans chacune des sections, les activités telles que visites à domicile, repas de groupe ou à domicile, anima-

tions, etc. seront développées dans la mesure du possible et en fonction des besoins locaux. Le transport accompagné de personnes est par contre actif depuis mars 2013 pour la Section Chavannes-près-Renens, Ecublens, St-Sulpice, et depuis janvier 2014 pour les autres sections.

Depuis janvier 2020, en collaboration avec le Bureau Transport Mobilité Réduite Lausanne (TMRL), la permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00. Moyennant réservation au moins 48 heures à l'avance, et dans la limite des disponibilités du service, les courses sont effectuées pendant les jours ouvrables.

Les chauffeurs bénévoles utilisent leur propre véhicule pour assurer les courses et, en dédommagement de leurs frais de véhicule, encaissent directement le prix de la course convenu contractuellement.

Qu'ils soient chauffeurs ou coordinateurs, ils assurent tous une activité bénévole et solidaire. Ils s'engagent ainsi à agir dans le respect de la

Convention de Collaboration de notre association et de la Charte de Bénévolat Vaud.

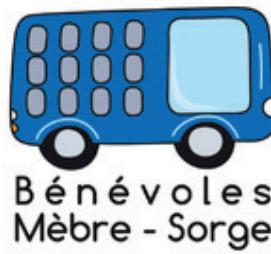
Permanence téléphonique (En collaboration avec le Bureau Transport Mobilité Réduite Lausanne)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Réservation: minimum 48 heures ouvrables à l'avance au 021 651 29 49

## Tarifs

(+ CHF 1.–/ trajet pendant la pandémie)

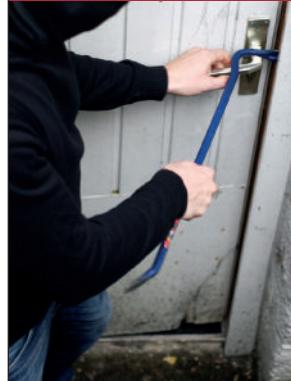
- **Forfait Ouest lausannois:** CHF 7.–/trajet
- **Forfait Lausanne, Morges:** CHF 12.50/trajet
- **Autres destinations:** CHF 0.80/kilomètre



## Recrudescence des cambriolages dans les caves

### Quelques conseils

- N'entreposez provisoirement plus d'objets de valeur (vélo, trottinette, vin, etc.) dans la cave
- Verrouillez les portes d'accès à l'immeuble ainsi que celles qui mènent aux caves
- Si vous disposez d'un cadenas, utilisez-le pour renforcer la porte de votre cave
- Renseignez immédiatement la police en cas de comportement suspect d'inconnu-e-s dans votre immeuble



Urgences  
117

Centrale POL  
021 622 8000

[www.polouest.ch](http://www.polouest.ch)



# INVITATION À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Chères et Chers membres,

Sauvée de justesse alors que certains la voyaient déjà disparaître, notre association du Cercle des Loisirs de Villars-Ste-Croix se dote de nouvelles forces, l'envie d'organiser des activités dans notre village pour les grands, les moyens et les petits étant toujours présente! En votre qualité de membres du Cercle des Loisirs, vous êtes invités à son Assemblée extraordinaire qui se tiendra le:

**Jeudi 23 juin 2022 à 20h00  
à la salle des sociétés**

L'ordre du jour est le suivant

1. Accueil et salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2022
3. Approbation des comptes 2021
4. Rapports de la caissière et des vérificateurs des comptes
5. Proposition et élection des membres du Comité (Anita Cochard, Valérie Haas, Corinne Bajrami, Katia Steiner)  
\*en cas d'intérêt à intégrer le comité, merci de nous contacter
6. Admissions – démissions
7. Cotisations 2022
8. Activités futures :  
**10 juin 2022 de 9h00 à 11h00:** **Café-croissants à la salle des sociétés !**  
**25 septembre 2022:** **Cap sur l'Ouest, nous avons besoin de vous !**  
**4 octobre 2022:** **Repas du midi sur inscription, infos suivront**  
**11 novembre 2022:** **Papet Vaudois puis match aux cartes à la salle de gym, sur inscription, infos suivront**
9. Propositions individuelles et divers

Nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous! Afin de l'organiser dans les meilleures conditions, merci de **confirmer votre présence ou votre absence**, à l'assemblée extraordinaire, à l'un des numéros ci-dessous ou à l'adresse courriel cerclevsc@gmail.com.

Pour le Cercle des Loisirs

Anita Cochard  
Présidente  
021 731 49 07

Valérie Haas  
Secrétaire  
079 254 30 05



INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

## PROTÉGEONS - NOUS!

### CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



#### Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



#### Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



#### Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



#### En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

**Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires.**  
**Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.**



## À VOS AGENDAS!

### Mercredi 29 juin

- Fête de l'été dès 16h00

### Jeudi 30 juin

- Conseil général 20h00

### Lundi 1<sup>er</sup> août

- Fête nationale organisée par la Municipalité

### Jeudi 11

- et vendredi 12 août
- La nuit des perséides

### Dimanche 25 septembre

- Cap sur l'Ouest
- Votations fédérales

### Jeudi 6 octobre

- Conseil général 20h00

### Samedi 29 octobre

- Halloween dès 17h30

### Dimanche 27 novembre

- Votations fédérales

### Mardi 6 décembre

- Saint-Nicolas dès 18h30

### Jeudi 15 décembre

- Conseil général 20h00



**Commune de Villars-Sainte-Croix  
Au Village 23  
CH-1029 Villars-Ste-Croix**

### Horaire du guichet

- Lundi: 8h00 – 12h00  
Mardi: 8h00 – 12h00  
Mercredi: 7h00 – 12h00  
Jeudi: 8h00 – 12h00

### Téléphone

021 701 16 10

### Greffé municipal

greffe@villars-sainte-croix.ch

### Bourse communale

bourse@villars-sainte-croix.ch

### Office de la population

control.habitants@villars-sainte-croix.ch